

SOMMAIRE

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

4 Enquêtes statistiques

Parution du rapport de branche

6 Journée d'étude du 21 novembre 2024

Une matinée technique portée par les acteurs du maintien en emploi

8 Outils de communication mutualisés

Création et mise à disposition d'une banque d'images pour les SPSTI

10 Commission Offre et Innovation

Webinaire « Leviers d'efficience au sein des SPSTI » le 9 janvier 2025

ACTUALITÉS RH

11 Commission RH de Présanse

Ateliers RH des 20 novembre et 3 décembre

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

12 Négociation collective de branche

Formation professionnelle et RMAG 2025

MÉDICO-TECHNIQUE

13 Journées Santé-Travail 2024

Focus sur une communication

14 Thésaurus Harmonisés et supports dérivés

La version 2025 livrée aux éditeurs de logiciels

15 Thésaurus Harmonisés et logiciels métiers

Mise à disposition des SPSTI d'une grille d'implémentation

JURIDIQUE

16 Médecine du travail en détention

Décret du 29 novembre 2024 relatif à l'accès aux établissements pénitentiaires des SPSTI

En juillet 2024, une nouvelle instruction de la Direction Générale du Travail venait officiellement réaffirmer le maintien, et donc l'intérêt, des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens.

Perçu comme un élément de conformité examiné lors de l'agrément du Service, le CPOM est aussi et surtout la concrétisation du travail partagé des acteurs de la Santé au travail que sont l'administration (via les DREETS), l'Assurance maladie (via les CARSAT) et les SPSTI, vers la prévention des risques professionnels et la protection de la santé de tous les salariés.

A titre personnel, je suis heureux d'annoncer que dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la signature des CPOM des SPSTI de Corse a été actée en présence de la Carsat Sud-Est, de la DREETS de Corse et du SPSTI 2A. Ces CPOM couvrent toute la période 2025-2029.

Leur caractère local permet notamment un vrai ciblage des problématiques propres au territoire concerné, et ainsi, les deux principaux axes évoqués et validés en Corse par cette signature étaient la prévention de la désinsertion professionnelle, et la prévention des troubles musculosquelettiques, qui touchent particulièrement nos travailleurs insulaires.

Si nous sommes fiers d'avoir ainsi signés les premiers CPOM de France, nous espérons voir de nombreux SPSTI nous emboîter le pas au cours de l'année 2025 à venir, pour acter de nos objectifs partagés de prévention et le travail en bonne intelligence de tous les acteurs.

En 2025, la réussite de tous dépendra encore de l'engagement de chacun. D'ici là, que tous passent de bonnes fêtes de fin d'année !

Maurice Plaisant
Président



Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière
75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : www.presanse.fr

Email : accueil@presanse.fr

ISSN : 2606-5576

Responsable de la publication : Martial BRUN

Rédaction : Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Mariette LYONNET, Jeanne MAURIN, Virginie PERINETTI, Ata SMAALI

Assistante : Patricia MARSEGLIA

Maquettiste : Elodie MAJOR